



Avril 2023

Compte rendu de l'AG 2023

Les 6 et 7 avril à Avignon

Quelques mots

L'Assemblée générale annuelle de Sud Tiers-Lieux a eu lieu les 6 et 7 avril 2023 à Avignon. Elle était organisée sur deux temps afin de laisser place à l'informel et à la convivialité si importants lorsque les tiers-lieux se rencontrent.

Le 6 avril, une trentaine de tiers-lieux et de partenaires ont visité la Fabrique numérique de territoire d'Avignon et profité d'un apéritif convivial laissant aussi la place aux échanges avec des porteurs de futurs tiers-lieux dans la Région. Un moment simple et convivial dédié à l'inter-connaissance.

Le 7 avril, les tiers-lieux de PACA étaient rassemblés à la salle polyvalente de Montfavet. Une première heure a permis à chacune et chacun de découvrir les actions menées en 2022 grâce à des stands de présentation animés. Les échanges étaient animés grâce à ce format favorisant les discussions.

Puis, cinq organisations avec lesquelles le réseau a coopéré en 2022 ont participé à une table ronde sur les coopérations entre le réseau et les partenaires institutionnels.

Enfin, l'AG formelle a eu lieu permettant de faire le bilan de l'année 2022 et de valider la feuille de route et le budget prévisionnel 2023. Le nouveau CAC, composé de 11 tiers-lieux dont deux nouveaux, a été élu en clôture de la matinée.

L'après-midi était dédié aux ateliers : visites collectives de la Fabrique numérique de territoire d'Avignon, speed meeting et l'atelier sur les richesses, besoins et enjeux "de tiers-lieux à tiers-lieux".

Au total, 65 tiers-lieux et partenaires ont participé à cette importante journée pour la vie du réseau et nous les remercions ainsi que l'équipe d'Avenir 84 pour son aide et son soutien !



LES DÉCISIONS COLLECTIVES



Validation par consentement des rapports moral, d'activité et de gestion 2022



Validation par consentement de la feuille de route et du budget prévisionnel 2023-2024



Election du nouveau Conseil d'Administration Collégial pour 1 an



La Fabulerie
Axelle Benoïch



Terra Verde
Véronique Delhomme



SCIC Tetris
Philippe Chemla



ADRETS
Noémie Lechat



La Verrerie
Françoise Lacotte



Mode 83
Christelle Brochet



Le GRAIN de la Vallée
Valentine Pillard



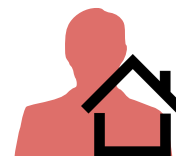
Montrieux le Hameau
David Rivoire



Provence Numérique
Patrice Morgallet



La Tresse
Pedro Franco



Avenir 84
Youcef Bouchaala



LA TABLE RONDE

Etaient invités :

- Olivier Teissier, Secrétaire Général Adjoint aux Affaires Régionales
- Patrick Levy-Waitz, Président du GIP France Tiers-Lieux
- Rémy Seillier, Directeur adjoint de l'Association Nationale des Tiers-Lieux
- Marie-Claude Zolesi de la Fondation de France
- Laurent Boy de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

Les échanges ont d'abord porté sur l'historique institutionnel des tiers-lieux autour de la Mission coworking de France Tiers-Lieux et la volonté que le mot "tiers-lieux" s'exporte de Paris et infuse dans l'Administration, mais aussi les territoires. En cela le programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'ANCT (Fabrique de territoire mais aussi Manufactures de proximité) aide à ce que les territoires mettent en oeuvre les politiques publiques et qu'ils les viennent aussi les alimenter.

C'est notamment le sens de l'action du SGAR en Région, avec l'exemple des dispositifs de la DRAC pour et avec les tiers-lieux.

S'organiser collectivement pour co-construire les politiques publiques et identifier les endroits où Etat et tiers-lieux peuvent agir ensemble est aussi une des missions de la nouvelle ANTL. Main dans la main avec le GIP, ils cherchent à mutualiser des moyens pour aider l'Etat à mettre en oeuvre les politiques publiques tout en soutenant les tiers-lieux.

La CRESS et la Fondation de France se placent comme des leviers en Région pour encourager et pérenniser les projets locaux favorisant les transformations de la société au travers d'autres façon d'entreprendre, d'agir, de se rapporter à l'autre...



DE TIERS-LIEUX À TIERS-LIEUX

Co-animé par les facilitateurices des GT du réseau, Maïlis Renaudin et Guillaume Doukhan, l'atelier visait, à partir des résultats des entretiens de tiers lieux à tiers lieux déjà réalisés, à valider les besoins et enjeux ayant émergé, si possible en invitant à la contribution des tiers-lieux au réseau..

Pour les tiers-lieux présents, le rôle du réseau est d'être traducteur, de réaliser un travail de vulgarisation :

- de ce que veut l'État
- de ce que veulent les TL
- de ce que veulent les communautés

Il a également un rôle d'animateur et de formateur, mais aussi d'observateur pour évaluer l'impact des TL en région avec des chercheurs (idée de produire un rapport des TL en région PACA, poids économique, nombre de salariés, impact économique, social, écologique...)

Enfin, le réseau a un rôle de veilleur d'appels à projets multi thématique



Principales cartes des besoins ^{état} qui sont ressorties :

- "changement d'échelle"
- "comment mettre en place un modèle économique"
- "accueil des publics, des bénévoles"
- "collectif et collaboration"
- "juridique et gouvernance"

Les contributions de cet atelier vont permettre d'affiner la feuille de route de certaines actions des GT Animation et Formation pour l'année 2023 !



SPEED MEETING

Tiers-Lieux et partenaires se sont prêtés au jeu des rencontres en tête à tête : La Verrerie, la Chambre Régionale de l'ESS, le GRAIN de la Vallée, le CREAL (centre de ressources pour les personnes en situation de vulnérabilité), l'ECE, l'Association Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, la Provence numérique, TETRIS, le CNum...





Vous souhaitez poursuivre les
échanges ?



SuD
T/ers
LIEU>>

hello@sudtierslieux.fr